

## INFORMATION RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Monsieur le Maire, Alain MARGAT, s'est associé au Député Monsieur Christophe PLASSARD dans la démarche de demande de recours gracieux relatif à la parution de l'arrêté Ministériel du 21 juillet 2023 paru au Journal Officiel du 8 septembre 2023 portant sur la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur notre territoire.

Le Maire,  
  
Alain MARGAT